



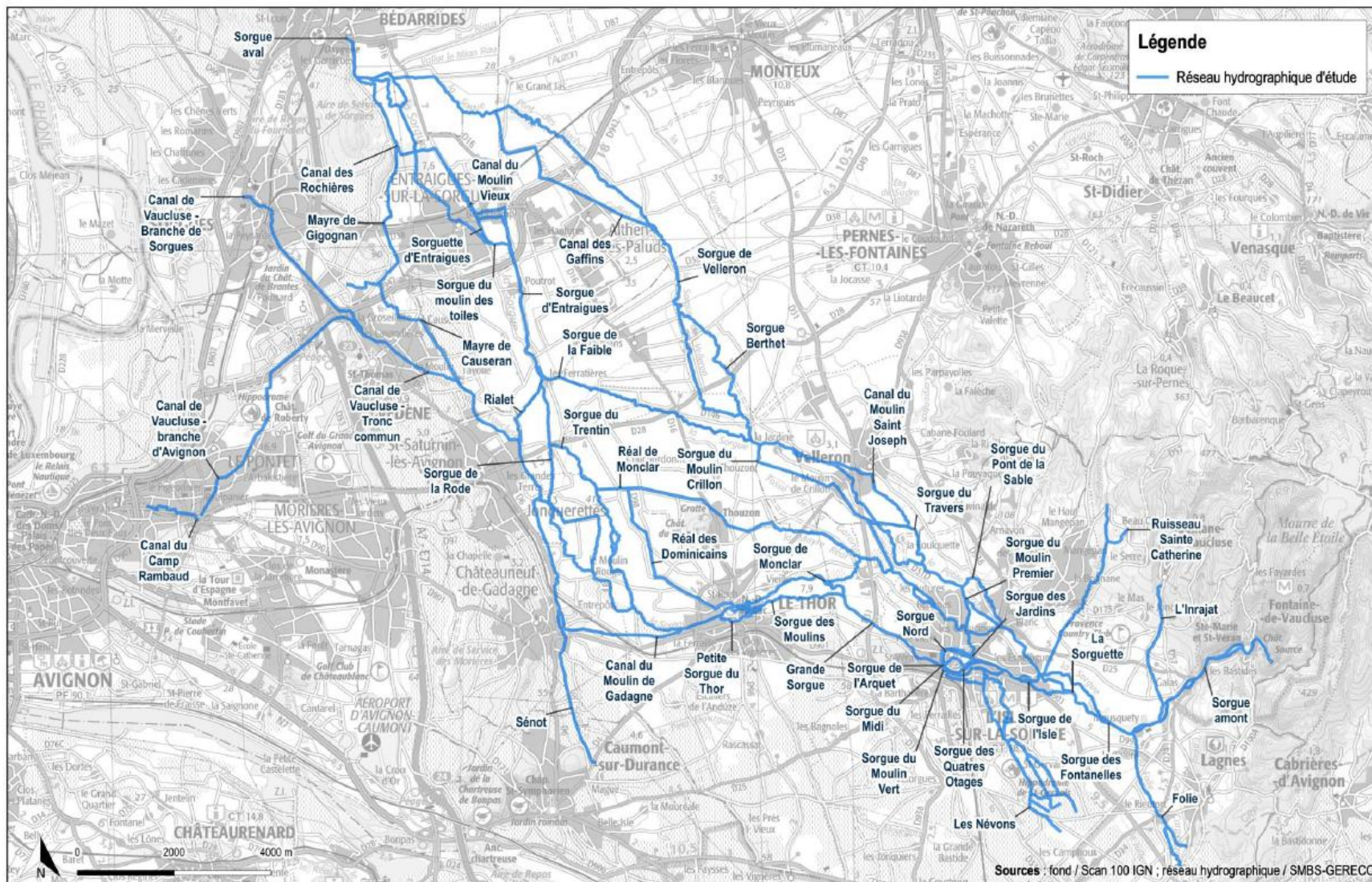
syndicat mixte du
bassin des sorgues

Les Plantes exotiques envahissantes sur le bassin des Sorgues

Les Sorgues : contexte

FIGURE 3. RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Plan pluriannuel de gestion de la végétation du lit et des berges des Sorgues et affluents

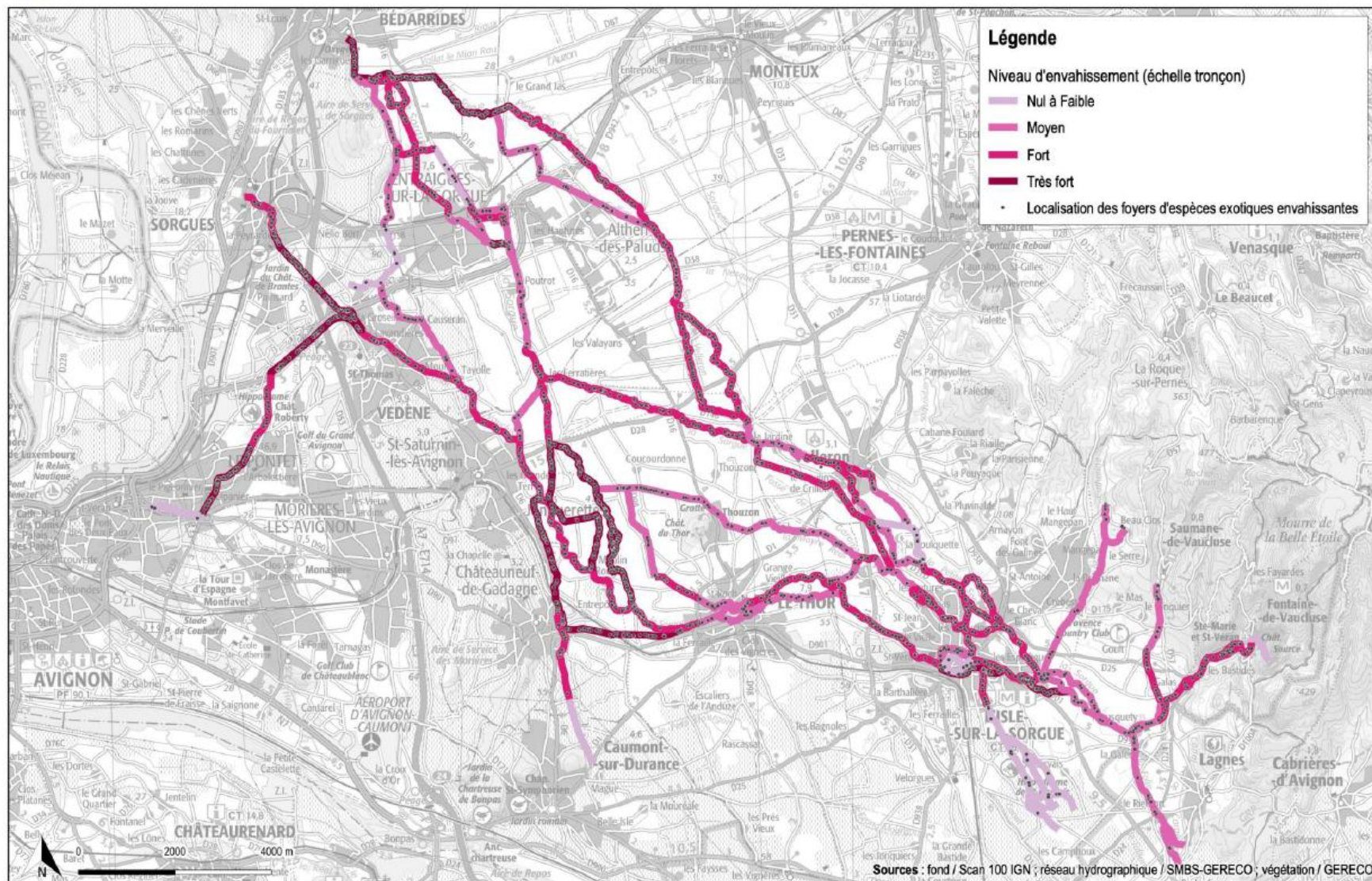


Les Sorgues : contexte



FIGURE 33. CARTE D'INVASION DES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES

Plan pluriannuel de gestion de la végétation du lit et des berges des Sorgues et affluents



La Sorgue ... Gestion des espèces exotiques envahissantes

4 modalités d'intervention :



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Modalité de gestion
Agave américain	<i>Agave americana</i>	Limité	Éradication précoce
Ailante glanduleux	<i>Ailanthus althissima</i>	Fort	Lutte active
Albizia	<i>Paraserianthes lophantha</i>	Non problématique	Non-intervention
Ambrosie à feuilles d'armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Limité	Non-intervention
Bambou	<i>Phyllostachys sp</i>	Ingérable	Non-intervention
Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>	Ingérable	Non-intervention
Bourreau des arbres	<i>Periploca graeca</i>	Fort (mais a priori ingérable)	Non-intervention
Buddleia de David	<i>Buddleia davidii</i>	Fort	Confinement
Buisson ardent	<i>Pyracantha coccinea</i>	Ingérable	Éradication précoce
			Non-intervention

La Sorgue ... Gestion des espèces exotiques envahissantes

4 modalités d'intervention :

Non-intervention



Lutte active



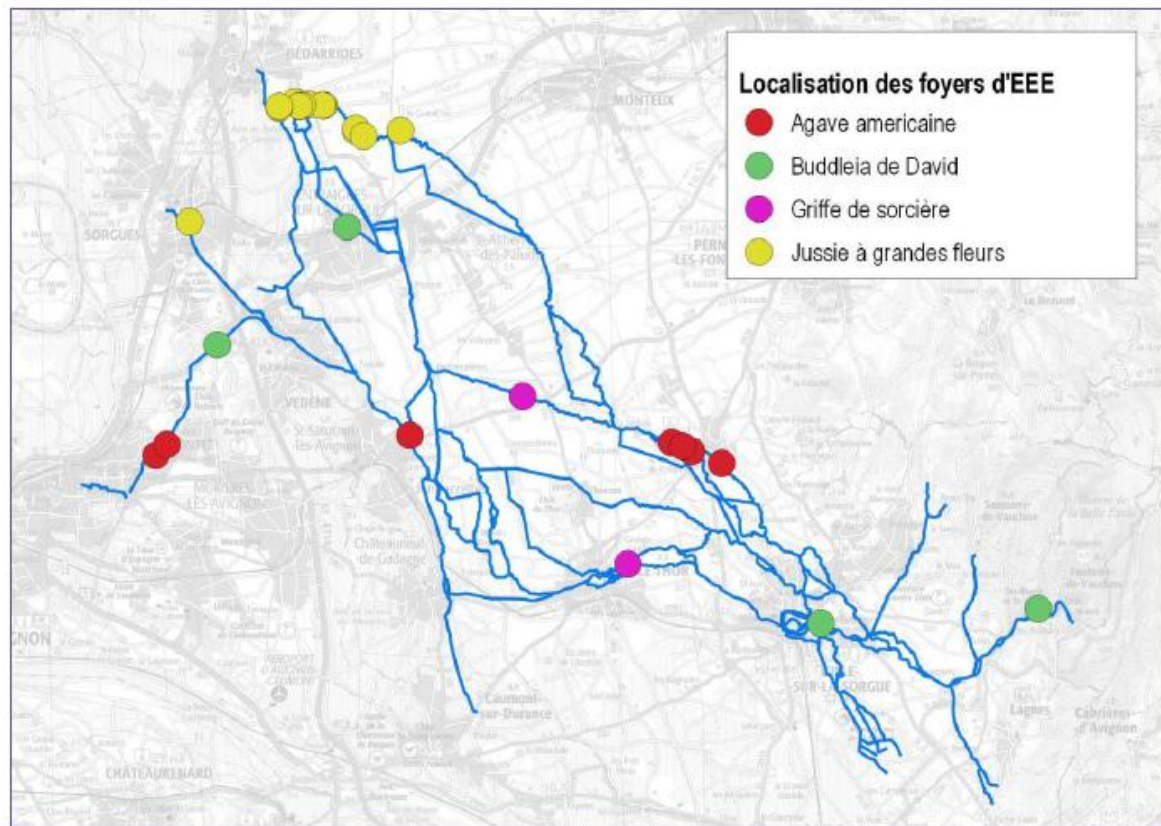
Éradication précoce



Confinement



EEE1 - Éradication précoce



La Sorgue ... Gestion des espèces exotiques envahissantes

4 modalités d'intervention :

Non-intervention



Lutte active



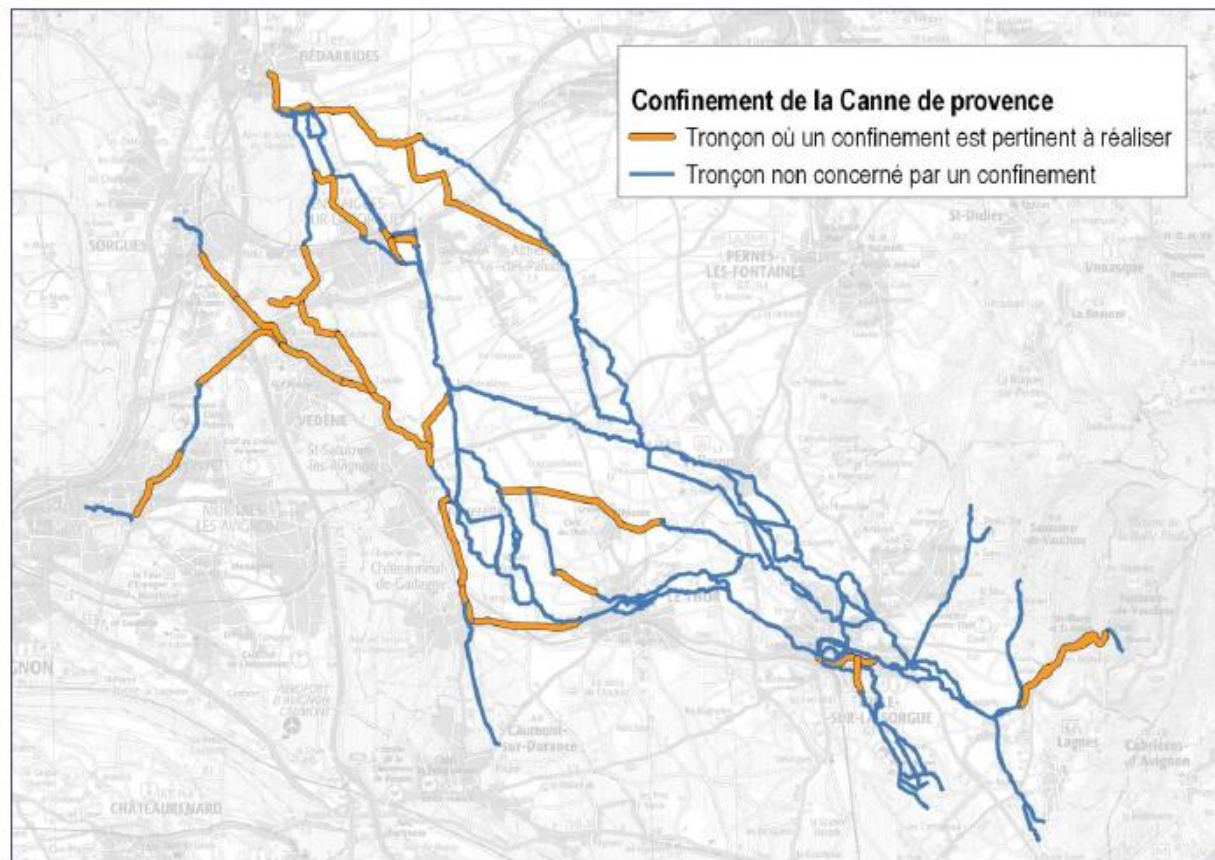
Éradication précoce



Confinement



EEE2 - Confinement



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Bourreau des arbres (*Periploca Graeca*)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Bourreau des arbres (*Periploca Graeca*)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Raisin d'Amérique
(*Phytolacca Americana*)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

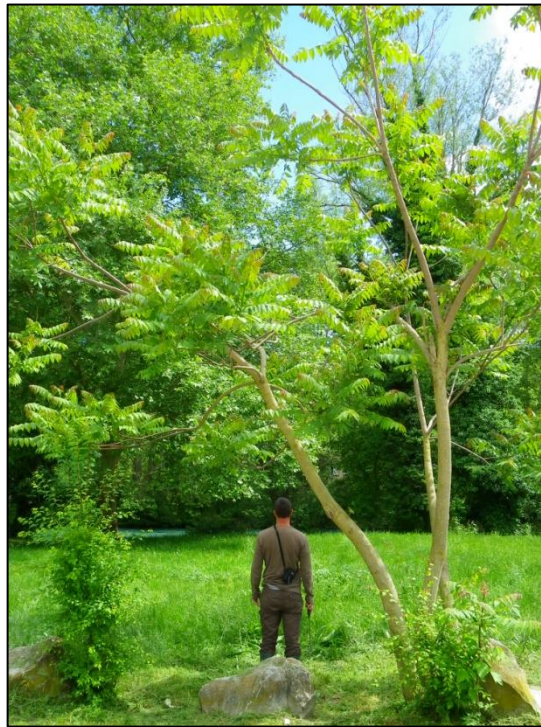
Raisin d'Amérique
(*Phytolacca Americana*)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Ailante

Ailantus Altissima



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Ailante

Ailantus Altissima



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes



Jussie
(Ludwigia)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Jussie
(Ludwigia)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Amorphe (*Amorpha fruticosa*)



La Sorgue ... des espèces exotiques envahissantes

Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)



Protocoles internes

→ PROTOCOLE EXPERIMENTAL
Traitement préalable contre la progression du bourreau des arbres sur le site du chemin noir à Lagnes



PROTOCOLE EXPERIMENTAL

Traitement préalable contre la progression du bourreau des arbres (*Periploca graeca*) sur le site du chemin noir à Lagnes

Le bourreau des arbres (*Periploca graeca*), espèce exotique envahissante, a la capacité de faire dépérir les arbres, en recouvrant leurs feuillages et en ligaturant leurs troncs. Ce protocole expérimental a pour objectif de limiter la progression de cette liane en coupant les parties aériennes. Cette intervention, entre dans le cadre d'un site-test concernant le site du chemin noir à Lagnes, sur une propriété appartenant à la commune de Saumane. Elle sera réalisée en deux étapes :

- Année 1^{re} : coupe des parties aériennes.
- Année 2^e : arrachage des parties terrestres (racines mères).

Localisation du site :

Entre Saumane et Lagnes, en rive droite de bord de Sorgue. (Annexe 2).



Période de traitement :

De préférence avant le mois de juin, avant que les fleurs n'apparaissent. Sinon obligatoirement avant la fin de l'été, préalablement à la fructification (avant que les graines ne soient viables).

But :

Couper les lianes du bourreau des arbres à hauteur de bassin, afin de laisser dessécher le végétal sur son support. Cela permet d'éviter un travail supplémentaire de mise au sol des lianes grimpantes et d'évacuation. Ces dernières vont se désagréger toutes seules.

Matériel utilisé :

- Outils de coupes (serpes, sécateurs, cisailles...)
- Gants
- Vêtements adaptés

Mise en œuvre :

1. Pour chaque arbre, un seul opérateur réalise l'intervention.
2. Repérer les individus à traiter* (Annexe 1).
3. Couper à hauteur de bassin les lianes à l'aide des outils de coupes. Attention à ne pas entailler l'arbre.
4. Laisser les tiges coupées sur leur support, pour éviter les accidents (chutes de branches) et ne pas blesser les arbres.

* En cas d'intervention organisée avec des partenaires locaux, le SMBS marquera les principales tiges de la plante, ceci afin de faciliter la tâche et dans le but qu'aucun plant ne soit oublié.

→ PROTOCOLE EXPERIMENTAL
Traitements contre la prolifération de l'amorphe buissonnante



PROTOCOLE EXPERIMENTAL

2024

Traitements contre la prolifération de l'amorphe buissonnante (*Amorpha fruticosa*) sur les berges de la Sorgue de Velleron entre l'exutoire de la Sorquette et la Confluence avec la Sorgue d'Entraigues.

Localisation du site :

Sorgue de Velleron entre l'exutoire de la Sorquette et la Confluence avec la Sorgue d'Entraigues.

Période de traitement :

Idéalement avant la fructification (début de l'été). Cette année c'est au plus tôt, avec récolte des panicules de graines (voir partie « Mise en œuvre »).

But :

Arracher les jeunes plants afin d'éliminer les individus avant qu'ils ne se développent.

Appliquer la technique de l'annelage de façon efficace pour limiter la progression de l'amorphe : si la procédure n'est pas réalisée profondément, l'individu continu à survivre (voir partie « Mise en œuvre »). L'annelage a pour effet, sur l'individu, de l'affaiblir en le forçant à cicatiser la blessure infligée à la base de son tronc.

Matériel utilisé :

- Gants + vêtements adaptés
- Serpe + couteau pour les sujets moyens
- Canoë (+ EPI)
- Téléphone ou tablette avec QGIS ou QField

Mise en œuvre :

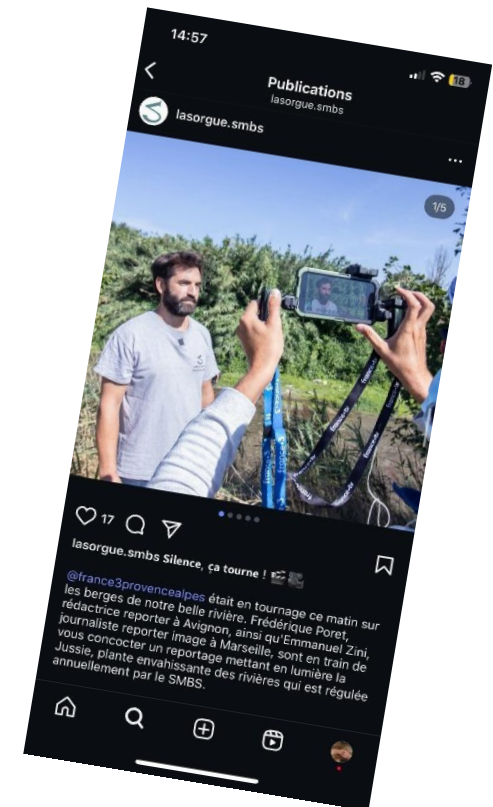
- o Arrachage manuel : réservé aux jeunes plants et plantules (faire attention de bien arracher toutes les racines), et de préférence en terrain humide.
- o Annelage : réservé aux sujets qui ne peuvent être arrachés manuellement.
 1. Enlever l'écorce de l'arbre sur 20 cm de hauteur, de la base du tronc vers le haut. Creuser suffisamment au-delà du cambium (surface verte et lisse dessous l'écorce).
 2. Faire le tour du tronc, en laissant une bande verticale d'écorce correspondant à 1/10^{ème} de la circonférence. Cela permet de laisser circuler la sève et l'arbre ne peut plus accumuler de réserves dans ses racines, ce qui diminue la vigueur de ce dernier. Il est important de laisser une petite partie de l'écorce intacte lors de la première opération, sinon l'arbre peut réagir en drageonnant violemment.
 3. Enlever la bande d'écorce début septembre.
 4. Pointer et ajouter l'individu sur le fond de carte « Point repérage : dysfonctionnement/invasive etc. » avec photographie.
- o Récolte des panicules de fruits : seulement au cours de la première campagne tardive de 2023, les suivantes si nécessaire devons intervenir avant la fructification.
- o Contrôle et suivi de l'efficacité à l'automne puis au printemps prochain.

Sensibilisation / communication

Site web laSorgue.fr et réseaux sociaux (linkedin/instagram/facebook)

Plaquettes papier

Jeunes publics lors des travaux pratiques avec les lycéens



Merci de votre attention

1 allée de la Passerelle
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
04.90.83.68.25
smbs@laSorgue.fr – www.laSorgue.fr



syndicat mixte du
bassin des sorgues